

La non-prolifération nucléaire sous haute tension

Un consensus qui s'érode

Dans un contexte de multiplication des crises nucléaires, les efforts des États, notamment ceux dotés de l'arme nucléaire, en faveur de la non-prolifération se réduisent, renforçant les divisions au sein de la communauté internationale. Le régime de non-prolifération reste pourtant aujourd'hui irremplaçable.

Depuis plusieurs années, le régime de non-prolifération nucléaire et, plus largement, l'ensemble des normes internationales autour des armes atomiques sont en crise. De l'échec à trouver un successeur crédible à l'accord *New START* (*New Strategic Arms Reduction Treaty*), limitant le nombre de têtes nucléaires, à la croissance fulgurante de l'arsenal chinois, en passant par les menaces de reprise des essais par Donald Trump et l'absence d'accord sur le nucléaire iranien, les points de tension s'accumulent, reflétant le désintérêt croissant des puissances pour des instruments de contrôle trop limitants et supposés ne plus contribuer à leur sécurité. Ces tensions se sont notamment cristallisées lors de la 11^e Conférence d'examen (RevCon) du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) au printemps 2026, mais se traduisent aussi dans des crises de long terme, notamment en Iran et en Corée du Nord. Le consensus autour de la non-prolifération nucléaire semble s'éroder.

L'échec attendu de la Conférence d'examen

Réunissant à New York les 191 États parties au Traité pour un mois de négociations, la 11^e Conférence d'examen n'a pas abouti à un consensus, les États ne s'accordant pas sur le bilan du paysage nucléaire mondial. Les conférences de 2015 et 2022 s'étaient déjà conclues sans texte final, pour des raisons spécifiques (incapacité à mettre en place une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient en 2015, attaques russes contre les infrastructures nucléaires ukrainiennes en 2022). Mais cette conférence a traduit des tensions plus larges, et son président, l'ambassadeur vietnamien aux Nations unies, Do Hung Viet, a simplement renoncé à présenter un document final, conscient qu'il ne réunirait pas le consensus.

L'investissement dans les discussions et, plus globalement, dans le maintien du régime de non-prolifération, semble s'éroder, en particulier au sein des grandes

puissances. L'administration Trump II, connue pour sa critique acerbe du multilatéralisme et de ces grandes instances, a ainsi nettement réduit la taille et le niveau de sa délégation : tendance commune à la plupart des États participants, alors que les organisations non gouvernementales et autres groupes d'influence maintenaient une présence importante. Ce désintérêt s'illustre également par le refus des États-Unis de rester les « gendarmes » de la non-prolifération, en engageant même des actions considérées comme dangereuses pour la prolifération, comme le bombardement de l'Iran, ou l'absence de critique d'allusions à la prolifération venant d'alliés.

Les plans d'augmentation de l'arsenal nucléaire américain dans un contexte post-*New START* soulignent encore ce manque de considération pour un régime fort, cette fois en termes de prolifération verticale – c'est-à-dire de limitation de la taille des arsenaux des États déjà dotés ou détenteurs de l'arme. Parallèlement, la Russie s'est également éloignée de ces impératifs de non-prolifération, notamment en protégeant l'Iran de la plupart des critiques qui auraient dû figurer dans le document de consensus, et en faisant pression pour que la Corée du Nord n'y apparaisse pas non plus.

Ces manipulations de la RevCon à des fins de politique étrangère ont nui au consensus entre États parties au Traité, mais aussi et surtout, au consensus entre États dotés de l'arme nucléaire (EDAN). Le format P5, qui réunit la Russie, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni et la Chine, est censé être le garant suprême du TNP, avec des réunions régulières en amont de la RevCon pour assurer une posture aussi unie que possible. Cette fois, la RevCon fut avant tout un terrain d'affrontement entre ces pays. L'initiative française de dissuasion avancée, censée renforcer la dissuasion en Europe, a été vivement critiquée par la Russie au cours de la Conférence, Paris étant accusé de prolifération en Europe dans l'hypothèse d'un déploiement d'armes nucléaires françaises à l'étranger – ce qui n'est pas prévu à ce jour, sauf en temps de guerre et sous contrôle strict du président français. Le projet américain du *Golden Dome* a lui aussi été critiqué par la Russie et la Chine, qui ont publié un communiqué conjoint à ce sujet à la fin de cette 11^e Conférence.

Alors que les cinq États sont censés agir de la manière la plus unie possible pour résoudre les crises de prolifération, les tensions géopolitiques l'en empêchent aujourd'hui. Cela fragilise l'unité du Traité et favorise le sentiment d'injustice des États non dotés, qui voient les EDAN s'affranchir des contraintes et user des armes nucléaires à leur seul bénéfice, et préfèrent dès lors se tourner vers des initiatives plus radicales, comme le Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN).

Des crises significatives

L'Iran est aujourd'hui le point chaud de la prolifération et a fait l'objet de multiples débats à la Conférence d'examen, qui s'est ouverte quelques jours après la fin des frappes américaines et israéliennes sur le territoire iranien – dont certaines avaient visé des installations nucléaires. Ces opérations, critiquées par la communauté internationale pour leur bilan incertain, faisaient suite à une précédente campagne aérienne menée par Tel-Aviv et Washington en juin 2025, qui avait déjà porté un coup dur au programme nucléaire iranien. Si des négociations se

sont ouvertes en juin 2026 entre Téhéran et Washington, il est peu probable que la crise soit résolue rapidement, tant les contentieux techniques et stratégiques sont nombreux.

Depuis l'expiration officielle du *Joint Comprehensive Plan of Action* (JCPOA) en octobre 2025, l'Iran n'est officiellement plus tenu par aucune obligation internationale relative à son programme nucléaire, à l'exception de son engagement de ne pas développer d'armes nucléaires – du fait de sa signature du TNP et des accords spécifiques passés avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). La « guerre des Douze Jours », lancée par Israël alors que l'Iran était en pleines discussions avec les États-Unis, a renforcé la méfiance de l'Iran envers l'Agence, cette dernière étant accusée d'avoir fourni à Israël des documents justifiant les attaques de juin 2025. L'AIEA n'a jamais pu reprendre les inspections sur les sites iraniens sensibles, déjà fortement perturbées depuis la sortie américaine du JCPOA en 2018. La connaissance du programme nucléaire iranien est donc parcellaire, notamment le devenir d'une partie de la matière enrichie, et l'état de fonctionnement des centrifugeuses et d'autres composants essentiels du programme.

Enfin, l'état d'esprit par rapport au nucléaire du nouveau Guide suprême de l'Iran Mojtaba Khamenei, n'est pas connu. Les attaques répétées d'Israël et des États-Unis contre le territoire iranien ont en effet montré les limites de la stratégie de dissuasion conventionnelle de l'Iran, qui reposait sur son arsenal balistique – à l'efficacité réduite face aux systèmes de défense antimissile israéliens et des pays du Golfe –, son réseau de milices au Moyen-Orient – partiellement démantelé par Israël depuis octobre 2023 –, et la menace proliférante – à présent moins crédible du fait de la destruction partielle des infrastructures. Face à ce déficit de dissuasion, le régime pourrait tenter de proliférer clandestinement, posant un fait accompli nucléaire pour protéger le régime – mais il n'est pas certain que cette clandestinité soit soutenable face au degré de pénétration de l'appareil sécuritaire iranien par des services étrangers. De plus, l'isolement économique et politique qui s'ensuivrait, sur le modèle nord-coréen, pourrait rendre la prolifération moins attirante pour l'Iran. Il est cependant certain que « l'obsession nucléaire » occidentale continuera d'orienter les débats et les négociations.

En parallèle, la Corée du Nord continue de s'imposer comme une puissance nucléaire et un État possesseur de fait. Cette « normalisation » de Pyongyang, notamment facilitée par les États-Unis, s'effectue avec une croissance stable de la taille de son arsenal, une diversification des vecteurs avec des essais réguliers de missiles, et une doctrine nucléaire de plus en plus affirmée et agressive. Donald Trump a déjà échoué à résoudre la crise lors de son premier mandat – avec notamment sa rencontre historique avec Kim Jong-un en 2018. Il pourrait retenter un coup similaire, mais un nouvel échec ne ferait que conforter la Corée du Nord dans sa position de supériorité et renforcer les craintes des alliés américains en Asie du Nord-Est.

S'il est naturel de se concentrer sur les risques de prolifération chez les adversaires, il est tout aussi intéressant de suivre les discours proliférants des alliés : notamment Japon, Corée du Sud, Pologne ou Arabie saoudite. Dans le double contexte d'une menace géopolitique croissante (de la Chine et de la Corée du Nord pour l'Asie, de la Russie pour l'Europe et de l'Iran pour le Moyen-Orient)

et d'une réduction des garanties de sécurité américaines, certains États agitent le spectre d'une stratégie de prolifération plus ou moins discrète et aboutie. Cette « prolifération alliée » a fait l'objet de débats lors de la RevCon du TNP et doit être traitée avec sérieux par les États dotés, ne serait-ce que pour rappeler l'infaisabilité d'une telle poursuite nucléaire (sur les plans technique, stratégique, financier...) et confirmer des normes fermes de non-prolifération à l'ensemble des États signataires du Traité. Les accusations de « double standard », déjà très courantes sur le plan conventionnel, ne doivent pas pouvoir s'étendre au domaine nucléaire, sauf à risquer d'endommager davantage l'unité périlleuse du TNP.

Un régime qui reste indispensable

S'il est tentant de voir le TNP, et plus largement le régime de non-prolifération, comme des éléments dépassés du droit international, ils restent pourtant indispensables à la stabilité stratégique et à la préservation de la norme. Bien que l'Iran ait plusieurs fois menacé de se retirer du TNP – à l'image de la Corée du Nord en 2003, invoquant l'article 10 du Traité –, Téhéran n'a pas porté cette menace à exécution, conscient qu'être couvert par les garanties du Traité et continuer de se présenter comme membre de la communauté internationale en respectant le principe de non-prolifération était *in fine* protecteur. Le TNP est le seul outil qui permet aujourd'hui la vérification des programmes des États signataires, tout en répondant à d'autres besoins émergents, comme l'accès facilité à l'énergie nucléaire civile, notamment pour les États africains ou asiatiques. Enfin, le TNP et ses multiples instances de décision et de débat – la RevCon mais aussi les comités préparatoires – sont des forums indispensables pour échanger sur les problématiques actuelles et émergentes concernant le nucléaire, comme l'impact de l'Intelligence artificielle ou l'évolution des procédures de sûreté et de sécurité.

En vue du prochain cycle d'examen du Traité, qui se terminera en 2031 par la 12^e Conférence d'examen, il est donc indispensable que les États signataires, et en particulier les EDAN, dépassent une vision compétitive et individualiste du régime de non-prolifération, et plus largement des pratiques de désarmement et d'*arms control*. Loin de renforcer leur puissance, l'affaiblissement de la norme ne peut avoir que des effets déstabilisateurs et risquer, à terme, de multiplier les crises de prolifération auxquelles ces États devraient répondre.

H. F.

Pour en savoir plus

- A. Chevreuil, « Friendly Proliferation: Assessing U.S. Perceptions on Proliferation Among Allies and Partners », CSIS, 9 juin 2026.
- H. M. Kristensen et M. Korda, « World Nuclear Forces », *SIPRI Yearbook 2026*, Stockholm International Peace Research Institute, 25 août 2026.
- N. M. Miller, « The Future of Nuclear Proliferation after the War in Ukraine », *Proliferation Papers*, n° 67, Ifri, avril 2024.